



# Budget Participatif de Paris Centre

*Commission de sélection des projets*

Mercredi 24 mai 2023

**À PARIS CENTRE,  
LES IDÉES  
DES UNS FONT  
LE BONHEUR  
DES AUTRES.**

# Calendrier du Budget Participatif 2023

- **Du 9 au 29 janvier** : Dépôt des projets sur la plateforme [decider.paris.fr](https://decider.paris.fr)
- **Jusqu'au 13 février** : Etudes de recevabilité des projets par le Bureau des Initiatives Citoyennes selon quatre critères : Intérêt général - Champ de compétence de la Ville – Dépense d'investissement (avec coût de fonctionnement nul ou très faible) – Projet déposé par un parisien ou une parisienne  
Non recevable à l'édition 2023 : projets d'aménagements situés dans un périmètre qui fera l'objet d'une concertation « Embellir votre Quartier » avant 2024 + projets d'aménagements lourds
- **Du 20 février au 24 mars** : Ateliers de concertation
- **Du 20 février au 12 mai** : Etudes de faisabilité et chiffrage des projets par les services techniques de la Ville de Paris
- **24 mai** : Commission de sélection des projets d'arrondissement qui seront soumis au vote de septembre
- **Du 7 septembre au 26 septembre** : Vote du budget participatif par les Parisiens sur [decider.paris.fr](https://decider.paris.fr) ou sur bulletin papier
- **Fin septembre** : Dépouillement du vote
- **Début octobre** : Annonce des résultats

# Chiffres clés

## Paris

- **1495** propositions ont été déposées en 2023 sur la plateforme de dépôt de projets (1 321 projets localisés et 174 projets pour Paris)
- **728** projets étaient recevables et sont partis en instruction technique et **767** projets étaient non recevables

## Paris Centre

- **81** projets déposés pour Paris Centre
- **39** projets étaient recevables et sont partis en instruction technique
- **42** projets étaient non recevables dont **4** relevant de la démarche « Embellir votre quartier »
- **30** projets réalisables proposés à la commission

**L'enveloppe du Budget Participatif de Paris Centre de 2023 est de 2 520 000 €**

**Projets ayant reçu un  
« avis favorable »  
par les services techniques  
suite à l'étude de faisabilité**

## I- INST 001672 – **Art et Food: un accès à des repas, à la culture et au droit au sein de lieux emblématiques parisiens**

**Proposition déposée par La Chorba** : La Fondation de l'Armée du Salut et l'association La Chorba organisent depuis 2021 des petits déjeuners solidaires au sein de lieux culturels emblématiques de Paris Centre. Nommé depuis décembre 2022 "Art et Food", le dispositif combine :

- recherche et proposition de menus aux qualités nutritionnelles supérieures, répondant aux objectifs de durabilité ;
- co-construction des propositions culturelles avec les médiateurs des centres culturels et les usagers;
- développement de la mission d'écoute et d'orientation sociale avec les services sociaux de la Ville de Paris et des bénévoles.

Les sites où se déploie Art et Food 7 jours sur 7 sont : la Gaîté Lyrique, le Centre Pompidou, la Cie MPAA et la Médiathèque La Canopée, la Fondation Pinault, l'Eglise Saint-Eustache, le Forum des images, la Fondation Lafayette et les Archives Nationales. Nous avons besoin d'un véhicule propre afin d'améliorer la logistique du projet et de pouvoir intervenir dans de nouveaux lieux culturels.

**Avis des services (DSOL): FAVORABLE** Projet Art&Food pérennisé par Léa Filoche au sortir de l'hiver 2023. Logistique assurée par la FADS en lien avec La Chorba. La FADS s'inscrit dans une volonté de proposer des produits issus de circuits courts via un autre projet financé par la Ville (projet "Fruits et Légumes"). Acquérir un véhicule propre répond à ce double besoin.

**Estimation budgétaire : 20 000€ – 50 000 €** (selon le modèle de véhicule)

# I- INST 001050 - Le "Café Reflets ", lieu atypique de création de lien social ouvert à tou.t.e.s, au centre de Paris

**Proposition déposée par CERISE :** Le Café Reflets du centre socioculturel Cerise, lieu atypique du quartier, qui héberge une œuvre de l'artiste plasticien JL. Vilmouth, est le lieu central de l'association. Ouvert tous les jours à un public intergénérationnel à forte mixité culturelle, on s'y retrouve pour discuter, partager un café ou son savoir-faire, participer à de nombreuses activités socioculturelles. Notre projet est de renforcer ce lieu de rencontre, d'échanges et de convivialité, par l'implantation d'une cuisine au sein du Café. La présence d'une restauration solidaire (bénévolat, insertion) et durable (Circuits courts, récupération d'invendus des magasins bio) renforcera encore cette solidarité. Ce sera également un lieu ressource et d'entraide : repas partagés, cafés suspendus et sensibilisation à une alimentation saine (ateliers cuisine tous publics). Après la pandémie et un fort isolement de nombreux publics, cette cuisine permettra de retisser du lien et de faire découvrir un lieu où bien vivre ensemble.

**Avis des services (DSOL) :**

**Estimation budgétaire :**

# I- INST 001105 - **Lieu culturel et atypique ouvert à tou.t.e.s :** **il faut sauver le Café Reflets!**

**Proposition déposée par CERISE :** Le centre socio-culturel Cerise abrite un café associatif créé en 2004 par l'artiste plasticien Jean-Luc Vilmouth, financé par la Fondation de France et inauguré par la Reine Elisabeth 2. Situé sur cour, ce bel endroit est mal connu car peu visible. Ouvert du lundi au samedi, ce Café associatif favorise la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. Il offre des espaces d'échanges et de parole, favorise l'émergence d'idées et de projets, rend accessible la culture et génère des actions collectives créatrices de lien social entre les habitants.

En plus de 20 ans, l'oeuvre a vieilli et notamment subi des dégradations au niveau de la transparence du plafond, pièce maitresse de l'oeuvre. Devenue opaque, elle ne laisse passer que peu de lumière. L'ensemble de l'espace compte également une table tout en miroir (Café Reflets). Le projet consiste à restaurer cette oeuvre et la rendre visible et accessible pour tous les habitants.

**Avis des services (DSOL) :**

**Estimation budgétaire :**

## Proposition de regroupement des projets « Café Reflets » du Centre Cerise

I- INST 001050 - Le "Café Reflets ", lieu atypique de création de lien social ouvert à tou.t.e.s, au centre de Paris

I- INST 001105 - Lieu culturel et atypique ouvert à tou.t.e.s : il faut sauver le Café Reflets !

**Budget :**



## I- INST 000839 - **Une bibliothèque scolaire rénovée !**

**Proposition déposée par la communauté éducative Saint-Merri Renard** : La bibliothèque de l'école maternelle et élémentaire St Merri-Renard existe depuis l'ouverture de l'école en 1974. Elle a donc 49 ans ! Le mobilier est usé et dégradé : absence de visserie (étagères qui ne tiennent plus; tables imposantes qui empiètent sur l'espace; signalétique "maison" inadaptée ; nécessité d'installer une signalétique intégrée aux rayonnages, comme en bibliothèque municipale, qui permettra un accueil performant et favorisera l'autonomie des enfants pour les recherches et le rangement ; chaises usées et manquantes. De plus, les livres sont rangés suivant la méthode DEWEY qui est un rangement ancien, linéaire et qui n'existe plus en bibliothèque jeunesse car trop complexe. Il paraît donc nécessaire pour favoriser l'autonomie des élèves de proposer des rayonnages en « facing » pour simplifier les recherches et le rangement par tous et pour tous. Nous souhaitons remplacer le mobilier existant pour assurer un accueil optimal."

### **Avis des services (DASCO): FAVORABLE**

Un devis a déjà été transmis à la CASPE en 2022 pour un changement total du mobilier qui date de l'ouverture de l'école. L'école fait 230 m<sup>2</sup> de surface (c'est une vraie bibliothèque)

**Estimation budgétaire : 70 000 €** (rayonnages + bacs albums + coin lecture (table, fauteuil, canapé, chaise) + machine à couvrir les livres)

## I- INST 000957 - **Enfin des vidéoprojecteurs pour l'école de l'Arbre Sec !**

**Proposition déposée par Emilie** : Le projet a pour objectif d'équiper les huit classes de l'école élémentaire de l'Arbre Sec avec des vidéoprojecteurs. Ce matériel permettrait aux enseignants :

- d'être en accord avec les programmes de l'Éducation nationale qui préconisent l'utilisation de TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) en classe ;
- de créer un nouveau support pédagogique en projetant des images en couleur et en « grand format » favorisant les interactions dans la classe ;
- de se servir de la richesse des ressources disponibles en ligne pour diffuser des émissions (« C'est pas sorcier »), visiter des lieux culturels (grotte de Lascaux ou MoMa de New-York) ou profiter d'échanges linguistiques (visioconférence avec une classe en Angleterre par exemple).
- de limiter l'utilisation des photocopies, et donc réduire le gaspillage.

Certaines écoles sont déjà équipées de tableaux numériques, l'apport de vidéoprojecteurs serait une 1ère étape essentielle de modernisation.

### **Avis des services (DASCO) : FAVORABLE**

Le projet vise à équiper les 8 classes de l'école Arbre sec de 8 VPI et de PC portables associés.

A noter que l'installation des VPI nécessitera une visite dans chaque classe afin de s'assurer de la faisabilité technique de l'installation.

**Estimation budgétaire : 48 000€** (acquisition et pose de 8 VPI avec tableau blanc associé (trois volets) et 8 pc portables pour commander le VPI. La dépose des anciens tableaux et des luminaires (si nécessaire) est également prévue, ainsi que les petits travaux électriques

# I- INST 001027 - **Vaucanson : un besoin d'outils informatiques pour une école en transition**

**Proposition déposée par l'Association des parents élevés** : Doter l'école polyvalente Vaucanson de matériels informatiques (type VPI et TNI) pour les apprentissages pédagogiques.

La crise du COVID a mis en lumière les nécessités de l'outil informatique, le retour à une situation plus apaisée nous oblige à repenser nos besoins en matériel. La faiblesse en dotation de l'Ecole polyvalente Vaucanson est un frein à des pratiques pédagogiques nouvelles où l'outil informatique est exploité à son juste niveau. Adossé à des enseignants formés et volontaires (en effet la quasi totalité maîtrise l'espace numérique de travail), ils assureront un apprentissage collectif et dynamique et sont désormais un outil important et impactant des pratiques pédagogiques. Ils sont aussi un moyen pour permettre des pédagogies différenciées en direction des élèves en situation de handicap.

Nous espérons donc l'achat de 3 VPI et 1 TNI

## **Avis des services (DASCO): FAVORABLE**

Le projet vise à équiper l'école Vaucanson qui compte 9 classes en VPI (vidéoprojecteurs interactifs) et TNI (tableaux numériques interactifs). La Ville n'installe que des VPI. La proposition minimale est d'installer 4 VPI, la proposition maximale est d'équiper toutes les classes, soit 9 VPI.

A noter que l'installation des VPI nécessitera une visite dans chaque classe afin de s'assurer de la faisabilité technique de l'installation

**Estimation budgétaire : 24 000€ - 54 000€** (acquisition et pose de 4 VPI avec tableau blanc associé (trois volets) et 4 pc portables pour commander le VPI, ou de 9 VPI et 9 pc. La dépose des anciens tableaux et des luminaires (si nécessaire) est également prévue)

## I- INST 001401 - **Aménagement flexible** **école élémentaire Dussoubs**

**Proposition déposée par l'école polyvalente 42 Dussoubs** : Le projet est d'aménager l'école Dussoubs pour favoriser la vie ensemble et renforcer un climat scolaire serein. L'aménagement des espaces favorisera l'autonomie, le respect des besoins individuels, le respect des autres et la disponibilité pour les apprentissages.

Dans le préau, aménagement d'un espace pour les récréations proposant des livres et des jeux offrira aux enfants le choix de rester au calme. L'achat de mobiliers mobiles (bibliothèque, rangements, assises confortables) permettra de préserver la polyvalence du préau et de déplacer l'espace dans différents lieux de l'école multipliant ainsi les possibilités.

Dans les classes, des projets sont menés pour proposer une pédagogie adaptée aux besoins des élèves afin de favoriser le climat de classe, la coopération et les capacités d'apprentissage (classe flexible, assises dynamiques,...). Nous avons pour cela besoin de mobiliers adaptés

### **Avis des services (DASCO) : FAVORABLE**

Fourniture de mobilier à voir sur catalogue ou autres.

Cette opération devrait être mutualisée avec les travaux cour OASIS 2025

**Estimation budgétaire : 15 000 € - 20 000 €**

## I- INST 001403 – **Des toilettes rénovés pour les élèves du collège Victor Hugo**

**Proposition déposée par des parents d'élèves du collège Victor Hugo, FCPE :** Rénover et remettre aux normes les toilettes des 2 sites du collège Victor Hugo situés au 102 rue Vieille du Temple et 11 rue Barbette, Paris 3<sup>e</sup>. Cet établissement scolaire accueille chaque année près de 400 élèves dont une classe de jeunes sourds depuis cette année.

Après de nombreuses plaintes des élèves usagers sur l'état vétuste des sanitaires et la promiscuité des lieux, une visite sur site a permis d'identifier la nécessité absolue et urgente d'entreprendre des travaux de rénovation.

L'association des parents d'élèves de ce collège soumet le projet de réorganisation des deux espaces toilettes afin de mettre aux normes le nombre de cabines par rapport au nombre d'usagers, de changement des équipements (vasques, robinetterie, toilettes) et de rénovation des lieux afin d'offrir aux jeunes adolescents un espace digne et adapté.

### **Avis des services (DASCO): FAVORABLE PARTIEL DE FAISABILITÉ**

Point de vigilance : les travaux dans les collèges situés dans les cités mixtes régionales (CMR) sont pilotés par les services de la Région Ile-de-France. C'est ce qui est prévu par la convention qui lie la RIF à la VDP.

Ce projet est donc soumis à validation de la RIF pour sa mise en œuvre.

**Estimation budgétaire : 300 000 €** (purge complète du plateau et réaménagement)

# I- INST 001402 - **Restaurer les fresques de l'école élémentaire Dussoubs**

**Proposition déposée par l'école polyvalente 42 Dussoubs** : Le Préau de l'école élémentaire Dussoubs possède 2 grandes fresques représentant des fables de La Fontaine. Elles auraient besoin d'une restauration pour que les enfants puissent profiter longtemps de la beauté de ces fresques, ainsi que les citoyens qui votent dans cette école.

## **Avis des services (DASCO / DCPA) : FAVORABLE**

L'estimation est basée sur le coût d'une opération similaire menée en 2020 sur la peinture murale du préau de l'école de la rue de Romainville qui intégrait l'étude initiale et le coût d'échafaudage. L'opération devra être menée en coordination avec la DASCO et la DCPA. Une étude préalable est indispensable.

[DCPA - SLA 1-2-3-4] : La restauration des fresques n'est pas du domaine de la SLA, la DAC sera plus adaptée pour assurer cette restauration. La SLA peut assister la DAC en cas de remise en état d'éléments contigus.

**Estimation budgétaire : 60 000 € - 100 000 €** (Coût max : 100000 - Coût intégrant l'évolution des prix depuis 2020 avec aléas)

# I- INST 000937 - **École polyvalente Fauconnier-Ave Maria : une cour Oasis pour le bien-être et l'intégration de tous !**

**Proposition déposée par l'école Ave Maria Infos Parents (AMIP) :** Les écoles Fauconnier et Ave Maria ont fusionné en une polyvalente en 2019. Pourtant, cette polyvalence reste à ce jour théorique avec une séparation complète des bâtiments par un haut mur au milieu de la cour. Nous proposons de faire tomber ce mur qui divise notre école et d'aménager la cour en cour Oasis. Un portail coulissant permettra de moduler l'espace de la cour selon les besoins. Les élèves pourront tous rentrer au 22 rue de l'Ave Maria, facilitant le dialogue et l'intégration de tous, de par la disponibilité accrue de la Directrice (actuellement partagée entre les deux entrées) pour les parents. Enfin, le réchauffement climatique entraînant déjà une augmentation des pics de chaleurs de plus en plus tôt, la cour sera pensée comme une cour Oasis : revêtement clair du sol, points d'eau, ombre et jardin pédagogique pour le bien-être des enfants et des habitants du quartier. Les enfants bénéficieront grandement de cette nouvelle cour ouverte, agréable, fraîche et végétalisée.

## **Avis des services (DASCO/ DCPA) : FAVORABLE**

[DCPA - SLA 1-2-3-4] : les cours sont agrémentées d'arbres mais un mur et un petit bâtiment de sanitaires délimitent chaque espace. L'aménagement des deux cours en cours Oasis est réalisable. Des diagnostics et études préalables sont à prévoir ainsi qu'une mise au point de programme adapté au site et aux attentes. Le mur peut être ouvert pour permettre de créer un seul espace de cour plus spacieux, le dénivelé entre les deux cours sera traité dans le cadre de l'aménagement.

**Estimation budgétaire : 700 000 €** (diagnostics et études, réfection de l'ensemble du sol des cours, étanchéité, dé-imperméabilisation selon état du sous-sol, aménagement ludique et paysager)

## I- INST 001717 - Aménagement des cours d'école de Paris Centre

**Proposition déposée par Pauline** : Proposer des espaces sportifs à disposition, dans certaines cours de collège, pour pratiquer le foot, le basket, la trottinette, le roller dans un espace sans voiture, sécurisé, sans nuisances pour les riverains. Il y a très peu d'espaces sportifs à disposition dans le 3ème arrondissement, dans lesquels les jeunes peuvent jouer et faire du sport. Cela pose un vrai problème de santé publique, où les jeunes n'ont pas assez d'activités physiques. Aménagement des sols, avec peintures pour infrastructures sportives, dessins au sol de couleur claire (blanc, bleu, vert), permettant d'apporter en complément de la fraîcheur l'été + Mise en place de deux paniers de basket + Végétalisation basse, ou en bacs + Aménagements de bancs pérennes sous forme de gradins pour gagner en espace d'utilisation de la cour.

Dans tous les cas ces aménagements doivent s'accompagner d'un projet de végétalisation pertinent, soit avec des bacs ou des plantations basses, pour créer des "poumons" de verdure dans Paris Centre.

### **Avis des services (DASCO/DCPA) : FAVORABLE**

DASCO : peut-être à coordonner avec les travaux cours OASIS. Attention : la création de terrain de basket va à l'encontre des travaux cours OASIS

DCPA : une phase de concertation avec les équipes pédagogiques et les élèves est nécessaire pour établir un programme de travaux [...] La concertation et les études seront menées pendant l'année 2024, travaux possible à l'été 2025. Le projet sur l'école Vaucanson et le collège Montgolfier seront établis en coordination afin d'harmoniser l'aménagement des deux cours. Compte tenu de la surface disponible, cette opération est estimée à 800 000 €. Le projet sur l'école Etienne Marcel porte sur deux cours permettant de dissocier les élèves maternelle et élémentaire. Il sera mené de la même manière que les précédents. Le budget estimé pour cette opération est de l'ordre de 600 000 €.

Ces estimations ne comprennent pas le matériel nécessaire à la pratique sportive (rollers, trottinettes, etc.)

**Estimation budgétaire : 600 000 € - 1 400 000 €** (en fonction des sites retenus)



## Proposition de regroupement des projets visant l'achat de mobilier et de matériel pour les écoles

I- INST 000839 - Une bibliothèque scolaire rénovée ! **(70 000 €)**

I- INST 000957 - Enfin des vidéoprojecteurs pour l'école de l'Arbre Sec ! **(48 000 €)**

I- INST 001027 - Vaucanson : un besoin d'outils informatiques pour une école en transition **(54 000 €)**

I- INST 001401 - Aménagement flexible pour l'école élémentaire Dussoubs **(20 000 €)**

**Budget : 192 000 €**

## Proposition de regroupement des projets scolaires

I- INST 000839 - Une bibliothèque scolaire rénovée ! **(70 000 €)**

I- INST 000957 - Enfin des vidéoprojecteurs pour l'école de l'Arbre Sec ! **(48 000 €)**

I- INST 001027 - Vaucanson : un besoin d'outils informatiques pour une école en transition **(54 000 €)**

I- INST 001401 - Aménagement flexible pour l'école élémentaire Dussoubs **(20 000 €)**

I- INST 001403 – Des toilettes rénovés pour les élèves du collège Victor Hugo **(300 000€)**

I- INST 001402 - Restaurer les fresques de l'école élémentaire Dussoubs **(100 000€)**

I- INST 000937 - École polyvalente Fauconnier-Ave Maria : une cour Oasis pour le bien-être et l'intégration de tous ! **(700 000€)**

**Budget : 1 192 000 €**

# I- INST 000299 - **Restauration des fontaines** **de la place André Malraux dans le quartier du Palais-Royal**

**Proposition déposée par le Conseil de Quartier Louvre-Opéra** : Les fontaines en bronze du Théâtre-Français, dessinées par l'architecte Gabriel Davioud et réalisées entre 1867 et 1874, sont situées dans le quartier du Palais-Royal, sur la place André Malraux, haut lieu de la Culture avec la proximité du Louvre, de la Comédie Française et de l'Opéra Garnier.

Emblématiques de l'Art parisien de la fin du XIXème, apprécié des parisiens et des visiteurs, elles sont aujourd'hui très dégradées, sans eau, avec des vasques régulièrement souillées par des dépôts sauvages, ce qui leur donne un triste sentiment d'abandon.

Cette situation ne permet plus d'apprécier l'élégance de la fontaine située face à la Comédie Française, ornée de la Nymphé fluviale ailée, ni de celle placée au niveau de la rue Saint-Honoré, couronnée par la Nymphé maritime.

Le projet porté par le Conseil de Quartier Louvre-Opéra vise à restaurer et à sublimer ces deux somptueuses fontaines, à éclairer et à réveiller les jets d'eau jaillissante.

## **Avis des services (DCPA) : FAVORABLE.**

DCPA : Ces deux fontaines sont actuellement hors d'eau. Leur restauration nécessite une reprise des fondations suite à des tassements, la rénovation du système hydraulique et la restauration des sculptures et réfection de l'étanchéité des bassins. Ce projet nécessite des études de maîtrise d'oeuvre avec des entreprises spécialisées. La contribution de la Coarc (DAC) pour le suivi notamment de la restauration des sculptures sera nécessaire.

DAC (COARC) : Le coût de la restauration des sculptures est inclus dans l'estimation de la DCPA.

**Estimation budgétaire : 5 500 000 €**

## I- INST 000392 - **Restaurer les vitraux et les boiseries**

**Proposition déposée par la paroisse Saint-Nicolas des Champs** : L'église Saint-Nicolas-des-Champs est un chef-d'œuvre du gothique flamboyant. Elle conserve par ailleurs des œuvres remarquables parmi lesquelles un portail Renaissance récemment restauré dans le cadre du chantier de restauration de la façade côté rue Cunin-Gridaine. Il convient maintenant de restaurer la façade sur la rue Saint-Martin, très endommagée, en commençant par l'ensemble des vitraux de cette façade, déformés, qui souffrent de multiples casses. Par ailleurs, à l'intérieur de l'édifice, des boiseries datant du XIXe siècle ont souffert de l'attaque de termites. Si le bâtiment a été traité, les boiseries n'ont pas été restaurées : de gros trous défigurent ces éléments dans plusieurs chapelles. Il faudrait débiter par celles de la chapelle Sainte-Rita située à l'entrée de l'église. Dans les deux cas, il faudrait pouvoir intervenir pour redonner son lustre à ce monument historique, véritable chef-d'œuvre d'architecture gothique et pour redonner vie à ses chapelles et à leur décor.

### **Avis des services (DAC) : FAVORABLE**

Ce projet de restauration peut nécessiter des travaux importants d'accompagnement sur les toitures et les maçonneries des baies en fonction de la localisation précise de l'intervention.

Coût max : 150 000 € (travaux importants d'accompagnement sur les toitures et les maçonneries des baies en fonction de la localisation précise de l'intervention). Coût min : 100 000 €

Pour les boiseries notamment, intervention de maçonnerie à prévoir (affaissement de l'autel) et chiffrage maximum dû à l'incertitude tant que les boiseries n'ont pas été démontées (on ne peut pas voir l'arrière).

Coût max : 320 000 € (restauration des vitraux : 180 000 € ; restauration boiseries chapelle Sainte-Rita : 140 000 €) Coût min : 250 000 € (vitraux de la façade : 150 000 € ; restauration des boiseries chapelle Sainte-Rita : 100 000 €)

**Estimation budgétaire : 350 000 € - 470 000 €**

# I- INST 000470 - **Sauvons les chapelles Baltard de l'église Saint-Leu - Saint-Gilles !**

**Proposition déposée par la paroisse** : Plusieurs des chapelles Baltard de l'église St Leu présentent aujourd'hui un état de dégradation avancé, en raison des nombreux dégâts des eaux que l'église a subi au cours du temps.

Le projet se propose de contribuer à assurer dans une première phase, et au plus vite, l'étanchéité du toit de la chapelle de la Vierge ainsi que la restauration des peintures qui ornent la chapelle du Sacré-Cœur, (dite des morts de la rue), chapelle dont l'étanchéité a été refaite mais dont les peintures risquent de disparaître sous le salpêtre – et dans une 2ème phase, la restauration des peintures de la « délaissée » chapelle du chœur.

Chiffrage : 500 000 €, répartis en 280 000 € pour l'étanchéité de la toiture de la chapelle de la Vierge et 220 000 € pour la restauration des peintures de la chapelle du Sacré-Cœur.

Un beau projet, au cœur de Paris, pour cet édifice, témoin du grand architecte Baltard, dont nous fêterons l'année prochaine le 150ème anniversaire.

## **Avis des services (DAC) : FAVORABLE**

Coût max : 1 000 000 € - restauration de la chapelle dite Saint-Leu, restauration des peintures murales de la chapelle du Sacré-Cœur dite « chapelle des mors de la rue », restauration des peintures du chœur

Coût min : 500 000 € - restauration chapelle dite Saint-Leu (toiture et mise hors d'eau) restauration des peintures murales de la chapelle du Sacré-Cœur dite « chapelle des morts de la rue »

**Estimation budgétaire : 500 000 € - 1 000 000 €**

## I- INST 001070 - **Restauration de l'église Saint-Leu - Saint-Gilles**

**Proposition déposée par Quentin** : La façade est en très mauvais état côté rue saint denis et côté Sébastopol. Le projet consiste à restaurer toute l'église.

**Avis des services (DAC) : FAVORABLE**

La priorité est la restauration de la façade principale sur la rue St-Denis

Coût min : 2 500 000 €

**Estimation budgétaire : 2 500 000 €**

# I- INST 000795 - **Rénover les supports lumineux de l'intérieur de l'église Saint-Eustache**

**Proposition déposée par la paroisse Saint-Eustache** : Restituer tout leur éclat aux lustres, luminaires et candélabres de St-Eustache. Ce sont près de 86 luminaires qui ont été installés dans toute l'église au cours du XIXe siècle, auxquels s'ajoutent 78 appliques scandant les piliers de l'église. Les candélabres sont faits d'une magnifique ciselure de bronze, tous ornés d'une tête de cerf symbole de Saint-Eustache.

La restauration de cet ensemble encrassé et terni mettrait en avant sa qualité esthétique et patrimoniale, et illuminerait avec plus de force l'édifice et ses chefs-d'œuvre. L'enjeu est également mémoriel, les luminaires de St-Eustache rappellent l'importance de l'action de Victor Baltard, également auteur des autels du chœur et de la chapelle de la Vierge, de la chaire, du buffet du grand orgue et des célèbres Halles voisines, aujourd'hui détruites. Enfin, ce projet intégrerait la requalification de l'aménagement intérieur de l'église. La réalisation des nouveaux bancs conçus par Constance Guisset en est une des premières étapes.

## **Avis des services (DAC) : FAVORABLE**

Le coût précis de la restauration des luminaires sera connu après la réalisation des études préalables et de la restauration d'un candélabre test et d'un lustre test

**Estimation budgétaire : 800 000€**

# I- INST 000797 - Restaurer la chapelle Saint-Louis de l'église Saint-Eustache

**Proposition déposée par la paroisse Saint-Eustache** : La chapelle Saint-Louis rappelle que Saint-Eustache fut une paroisse royale. Son décor est une création originale du XIXe siècle. Avec son imposant vitrail, présenté en 1889 à l'Exposition universelle, Charles Champigneulle représente l'éducation de saint Louis. Réalisé comme un tableau, le vitrail avec sa multitude de détails historiques rend la représentation extrêmement attachante. Composées par Félix-Joseph Barrias, les deux peintures murales, toujours sur le thème de la vie de saint Louis, représentent l'arrivée de la couronne d'épines à Paris et la mort du roi. Le vitrail est très encrassé, sa structure métallique dégradée. Les peintures murales sont devenues illisibles. Après la chapelle Saint-Joseph en 2023, restaurer la chapelle Saint-Louis serait un coup d'accélérateur du grand projet de restauration des chapelles nord de l'église.

## **Avis des services (DAC) : FAVORABLE**

Avis très favorable, le vitrail est déjà restauré. Il serait judicieux de restaurer cette chapelle voisine de la chapelle st Joseph qui vient d'être restaurée grâce au BPP, dans une logique de continuité.

Coût max : 400 000 € - Coût min : 350 000 €

Étude technique en cours pour des travaux d'accompagnement : Coût min 50 000 €

**Estimation budgétaire : 400 000 € – 450 000 €**



# I- INST 000800 - **Restaurer la chapelle des Catéchismes de l'église Saint-Eustache**

**Proposition déposée par la paroisse Saint-Eustache** : Après l'incendie de 1844, et sous l'égide de Victor Baltard, toutes les chapelles furent décorées de nouvelles peintures murales. Celles de la chapelle des Catéchismes sont d'Emile Signol, artiste qui a également peint le transept de Saint-Eustache ainsi que des décors dans d'autres églises parisiennes, Saint-Séverin et Saint-Sulpice. Construit au XVIIIe siècle, l'escalier de cette chapelle à double rampe est magnifique, tout comme la grille de clôture richement sculptée

La restauration de cet ensemble extrêmement encrassée permettrait de compléter la restauration des chapelles du flanc sud de l'église. La restauration des peintures de la chapelle des Catéchismes voulues par Baltard rétablirait sa résonance avec le maître-autel de la chapelle de la Vierge, aussi dessiné par Baltard. Le passage des visiteurs sur ce côté de l'église est considérable.

## **Avis des services (DAC) : FAVORABLE**

Les peintures de Emile Signol ont déjà été restaurées grâce au BPP, avis très favorable pour cette chapelle importante artistiquement. Chiffrage qui intègre le diagnostic plomb sur les peintures.

Coût max : 350 000 € en fonction de l'actualisation des devis. Toutes les études préalables ont été faites. Coût min : 330 000 €

Pour travaux d'accompagnement : 50 000 €

**Estimation budgétaire : 400 000 – 450 000 €**

# I- INST 000801 - Restaurer la chapelle dite "des charcutiers" de l'église Saint-Eustache

**Proposition déposée par la paroisse Saint-Eustache** : La chapelle des charcutiers : une véritable institution. Depuis 1809, en novembre, Le souvenir de la charcuterie français vient y faire mémoire de ses défunts. St-Eustache reste l'église des Halles.

Après l'incendie de la chapelle (1989), seuls subsistent les peintures d'Isodore Pils (XIXe) et le vitrail. Inaugurée en 2000, la restauration de John Armleder comprend un autel, une urne en verre, des panneaux latéraux reprenant les couleurs de Pils, un sol (écho au dallage du déambulatoire) et la projection sur le mur d'une croix lumineuse. La restauration s'impose : les éclairages actuels et les panneaux latéraux sont en très mauvais état.

L'enjeu est mémoriel. Avec Le départ des Halles (R. Mason), la chapelle est le dernier témoignage de l'activité du « ventre de Paris » (Zola). Oeuvre contemporaine, la chapelle cohabite avec des œuvres du XVe jusqu'au XXIe s. Cette restauration parachèverait celle de toutes les chapelles sud.

## **Avis des services (DAC) : FAVORABLE**

Une des chapelle les plus importante pour la paroisse et pour la confrérie des charcutiers toujours en activité. Études préalables réalisées, le chantier pourrait démarrer rapidement. Avis très favorable.

Coût max : 340 000 € - Coût min : 320 000 € (en fonction de la réactualisation des devis)

Pour travaux d'accompagnement : 50 000 €

**Estimation budgétaire : 370 000 € - 390 000 €**

## Proposition de regroupement des projets relatifs à l'église St-Eustache

I- INST 000795 - Rénover les supports lumineux de l'intérieur de l'église Saint-Eustache **(800 000 €)**

I- INST 000797 - Restaurer la chapelle Saint-Louis de l'église Saint-Eustache **(450 000 €)**

I- INST 000800 - Restaurer la chapelle des Catéchismes de l'église Saint-Eustache **(450 000 €)**

I- INST 000801 - Restaurer la chapelle dite "des charcutiers" de l'église Saint-Eustache **(390 000 €)**

**Budget : 2 090 000 €**

## I- INST 001360 - **Restaurer les décors de Saint-Merry**

**Proposition déposée par Alexandre Romain** : Saint-Merry est une des célèbres églises du cœur de Paris, de style gothique flamboyant, agrandie et enrichie au XVIIIe siècle et décorée au XIXe siècle de peintures murales dans ses chapelles.

L'ensemble est classé monuments historiques. Les décors de plusieurs chapelles nécessitent aujourd'hui des restaurations urgentes, en particulier la chapelle Saint-Jacques dont les grandes toiles peintes se couvrent de champignons, la chapelle Sainte-Marie-l'Égyptienne dont les peintures de Chassériau cloquent, ainsi que la chapelle Saint-François-Xavier dont les murs sont si noirs qu'on ne voit plus les scènes peintes ! Il est donc urgent de lancer ces restaurations, absolument prioritaires.

### **Avis des services (DAC) : FAVORABLE**

Si ces restaurations ne sont pas engagées, les décors seront irrémédiablement perdus. Avis très favorable.

Coût max : 990 000 € pour la restauration des 3 chapelles

Coût min : 660 000 € pour la restauration de 2 chapelles

Restauration qui nécessite un accompagnement de vérification des toitures et travaux si nécessaire et dépend beaucoup de l'endroit restauré car des parties de couvertures sont neuves et d'autres présentent encore potentiellement des désordres actifs sur le clos et couvert.

Coût max : 400 000 € en fonction des désordres découverts

Coût min : 200 000 € travaux à réaliser en fonction de l'état de la couverture

**Estimation budgétaire : 860 000 € - 1 390 000 €**

# I- INST 001623 - **Restauration de la façade de l'église Notre-Dame des Blancs Manteaux**

**Proposition déposée par Louis Emmanuel François** : Le projet propose de rénover la façade de l'église Notre Dame des Blancs Manteaux située dans le quartier du Marais construite à la fin du XVIIème siècle. L'église a besoin d'un coup de neuf !

## **Avis des services (DAC) : FAVORABLE**

En octobre 2014, un élément en pierre de corniche basse de la façade se décroche et tombe sur la chaussée. Une intervention à la nacelle est alors effectuée pour stabiliser provisoirement la façade afin d'éviter à d'autres éléments de tomber. La façade est donc traitée depuis en surveillance d'attente.

**Estimation budgétaire : 2 000 000 €**

# I- INST 001039 - **Des instruments de musique pour les enfants de l'école publique Saint-Merri**

**Proposition déposée par Grégory** : La Classe à Horaires Aménagés Musique orchestre des écoles Saint-Merri Renard associée au Conservatoire du Centre de Paris accueille des élèves de tout Paris. Elle propose du CE1 au CM2 sur le temps scolaire un cursus musical complet (formation musicale, chorale, pratique instrumentale, orchestre).

Nous souhaitons pouvoir fournir gratuitement aux élèves leur instrument la première année et, pour cela, acquérir un parc instrumental qui sera géré par le Conservatoire.

Soit 3 violons, 3 altos, 3 violoncelles, 3 flûtes, 2 hautbois, 2 clarinettes, 2 bassons, 2 trompettes, 2 cors d'harmonie, 2 trombones.

## **Avis des services (DAC) : FAVORABLE**

Estimation réalisée sur la base des marchés publics en cours et des tarifs pratiqués par l'ancien titulaire des marchés qui sont en cours de renouvellement (Musique et Art).

**Estimation budgétaire : 30 112 € - 102 403 €**

# I- INST 001155 - **Développer les nouvelles pratiques musicales à Paris Centre**

**Proposition déposée par l'APEC du Centre de Paris** : Le conservatoire municipal Mozart est un lieu d'apprentissage et de pratique culturelle majeur au sein du secteur Paris Centre. Sa direction porte un projet d'établissement ouvert sur les nouvelles technologies au service des pratiques musicales contemporaines.

Cette idée pour le budget participatif, construite en lien avec l'équipe pédagogique, vise à doter le conservatoire d'équipements de pointe permettant d'accélérer en ce sens. Concrètement, il s'agit de doter en matériel :

- le Département d'Informatique Musicale du Conservatoire en cartes sons, microphones, ordinateurs, logiciels, afin d'accompagner sa croissance liée à une forte demande des élèves;
- le Conservatoire d'instruments de musique et d'équipements de sonorisation permettant le développement des enseignements de musiques actuelles et de développer les événements et concerts "hors-les-murs" du Conservatoire dans nos 4 arrondissements.

**Avis des services (DAC) : FAVORABLE**

**Estimation budgétaire : 92 724 € - 202 392 € (en fonction des quantités)**

## Proposition de regroupement des projets visant à l'achat d'instruments et de matériel pour l'enseignement musical

I- INST 001039 - Des instruments de musique pour les enfants de l'école publique Saint-Merri **(102 403 €)**

I- INST 001155 - Développer les nouvelles pratiques musicales à Paris Centre **(202 392 €)**

**Budget : 300 000 €**



## I- INST 000516 (et 000767) - **Matérialiser le Chemin de Compostelle**

**Proposition déposée par Compostelle 2000 (soutenue par Daniel) :** Ce Chemin est ouvert à tous. La marche au long cours est un sport d'endurance.

Invisible, il traverse Paris du nord au sud.

Nous proposons qu'il soit balisé, comme dans les villes d'Allemagne, de Belgique et d'Espagne, avec des clous en forme de coquille stylisée en bronze scellés au sol.

Le Chemin est déjà ainsi équipé au Parc de la Villette et dans le 5ème arrt. L'équipement du 14ème est imminent. On trouve les mêmes clous de bronze dans une vingtaine de localités d'Île de France.

Quels avantages ?

- informer les parisiens
- encourager les circulations douces
- guider les marcheurs
- favoriser un axe piétonnier Nord-Sud
- installer un équipement durable, non polluant, non dangereux, non encombrant et sans entretien [...]

### **Avis des services (DAC/DVD) : FAVORABLE**

Le projet qui concerne les trois premiers arrondissements ne représente aucun problème particulier. Les travaux sont gérés par le porteur du projet en association avec la DVD : un clou tous les 30 M sur les rues St-Martin et Cité.

Environ 70 clous bombés bronze « Chemin de Saint-Jacques » = 3 000 €

Panneaux historiques : 5 000 € (l'unité)

Coût de pose : 10 000 €

**Estimation budgétaire : 18 000 € - 28 000 €**

# I- INST 001716 - **Embellissement de la rue des Oiseaux avec une fresque**

**Proposition déposée par le Troisième Café** : la rue des Oiseaux est un passage dégradé et encombré.

Faire réaliser une grande fresque murale sur le thème des oiseaux et en lien avec l'histoire du marché.

**Avis des services (DAC) : FAVORABLE.**

Avis favorable BAV mais pas sur les deux murs identifiés rue des oiseaux qui appartiennent à des propriétaires privés. Une possibilité d'intervention pourrait avoir lieu sur le mur pignon du 35 rue Charlot ou sur le petit mur du 16 rue de Beauce.

**Estimation budgétaire : 30 000 €**

## I- INST 001719 - **Végétaliser (vraiment) les pignons de Paris Centre**

**Proposition déposée par Gilles-Henri :** Favoriser les plantes grimpantes à monter à l'assaut de nos pignons d'immeuble pour participer à contenir une fraîcheur l'été. Ce projet s'inscrit dans le programme du développement de la trame verte de Paris-centre maillant les quartiers minéralisés.

- Ouvrir le bitume ou retirer une dalle au pied des pignons sur rue et sur cour, et planter en pleine terre des végétations grimpantes
- Grimpants à enroulement sur câbles de type chèvrefeuille, passiflore à l'image de ceux de la rue du Vertbois ou grimpants accrocheurs par micro-ventouses de type vigne vierge ;
- Établir au besoin des conventions d'entretien pour les immeubles publics, pour en organiser les règles de maintenance. Sur la base d'un recensement des pignons accessibles à cette végétalisation établi par les conseils de quartier avec l'assistance des services d'espace vert de Paris Centre, la Ville initie la négociation avec les gestionnaires d'immeuble identifiés pour définir les cadres d'intervention.

### **Avis des services (DEVE) : FAVORABLE PARTIEL DE FAISABILITE**

Après une analyse des sites proposés, et sous réserve de l'étude plus approfondie des projets, des résultats de l'instruction technique (présence de réseaux ?), de l'accord des responsables de ces établissements et surtout de l'avis de l'ABF, seuls les murs suivants nous semblent végétalisables :

- le mur adossé à la crèche Thorel, rue de la Lune, si l'immeuble est bien un bâtiment public ;
- une partie du mur du collège Montgolfier et de l'école Vaucanson, rue du Vertbois ;
- le mur du CNAM, rue du Vertbois, sur la portion de la voie où le stationnement a été supprimé ;
- avec un peu plus de réserve pour un potentiel refus de l'ABF, le mur du lycée Turgot, rue du Vertbois ;
- et encore plus de réserves, le mur de l'église Notre-Dame de Bonne Nouvelle et rue Beauregard.

Les autres projets (école Beauregard, grilles du CNAM et de l'église Saint-Nicolas des Champs) ont été écartés, principalement pour des raisons techniques (trottoirs trop étroits, présence de grilles historiques, « masquage » d'espaces déjà végétalisés). Ces projets consisteraient en la création de fosses et mise en place de câblages pour favoriser et diriger la pousse des végétaux.

**Estimation budgétaire : 50 000 €**

## Proposition de regroupement des projets visant à embellir et végétaliser les murs publics

I- INST 001716 - Embellissement de la rue des Oiseaux avec une fresque **(30 000 €)**

I- INST 001719 - Végétaliser (vraiment) les pignons de Paris Centre **(50 000 €)**

**Budget : 80 000 €**

## I- INST 000332 - **Plaques des jardinières du conseil de quartier**

**Proposition déposée par Conseil de Quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil** : Les anciens Conseils de Quartiers, en particulier celui de Saint Merri, avaient fait placer des plaques de 16x7 cm sur les jardinières et pots des espaces végétalisés. Comme le nombre de CQ a diminué dans Paris Centre et les limites ont changé, ces plaques sont obsolètes.

Il convient de les remplacer. La phrase gravée était : Le Conseil de Quartier Saint Merri vous offre cette jardinière. À vous d'en prendre soin » et les logos de la Ville et du CQ étaient aussi gravés.

Coût : 32 € par plaque pour 30 plaques en 2018 plus la pose. Pour le CQ Halles Beaubourg Montorgueil , on envisage 60 plaques soit 2 000 €.

### **Avis des services (DEVE) : FAVORABLE.**

Avis favorable sous réserve de respecter le manifeste de la beauté de Paris et sous réserve de faire un choix de matériaux bio-sourcés dans une démarche de "Zéro Plastique" . Ce projet devra reprendre également pour la signalétique la charte graphique du permis de végétaliser

**Estimation budgétaire : 2 000 € - 6 000 €** (budget réévalué pour prendre en compte les préconisations de la Ville en terme notamment de choix de matériaux

## I- INST 001040 - **Repeindre les grilles de la place des Vosges**

**Proposition déposée par Olivier :** Les grilles de la Place des Vosges constituent un travail de ferronnerie remarquable mais sont laissées à l'abandon depuis des années : il serait temps d'en prendre soin et de les repeindre dans les règles de l'art. Le patrimoine est un bien commun.

### **Avis des services (DEVE) : FAVORABLE**

La peinture de ces grilles est une opération coûteuse en raison de son linéaire très important et de la présence de plomb dans la peinture réalisées les années passées.

2 solutions sont envisagées, la peinture pure et simple de la clôture et la peinture après décapage en atelier.

Coût max : 250 000 € avec dépose de la clôture, décapage et peinture en atelier. Repose après traitement.

Coût min : 130 000 € avec peinture de la clôture sans traitement préalable

**Estimation budgétaire : 130 000 € - 250 000 €**

## I- INST 001420 - **Des équipements sportifs pour Paris Centre au Square Emile Chautemps**

**Proposition déposée par Aïcha** : Paris Centre manque cruellement d'équipement sportifs pour les jeunes et les moins jeunes. Pour beaucoup, s'ils veulent faire un basket ou un foot, ils doivent se rendre dans les équipements sportifs des autres arrondissements à plus de 15 min à pieds. Pour permettre à chacun de faire du sport plus près de chez soi, l'installation de matériel sportifs de type "City stade"(basket et foot) et/ou agrès de gym (vélo elliptique, module cardio, rameur,...) parait essentiel et le square Émile Chautemps, l'endroit idéal car à la frontière du 2ème et du 3eme arrondissement et disposant de l'espace nécessaire à ces installations. Ces équipements permettront aux gens d'entretenir leur santé par le sport et seront une invitation à la pratique sportive et une marque de l'attachement des parisiennes et parisiens à l'approche des jeux olympiques.

### **Avis des services (DEVE) : FAVORABLE**

Tout aménagement sportif dans le square Émile Chautemps devra, en raison de la protection du secteur, être soumise à l'Architecte des Bâtiments de France. Sous cette réserve peuvent être envisagés la pose d'agrès sportifs, voire en fonction de l'espace disponible l'aménagement d'une aire de jeux de ballon.

Coût max : 120 000 € avec aire de jeux de ballon (prix variable selon taille de l'équipement)

Coût min : 25 000 € avec installation d'agrès sportifs

**Estimation budgétaire : 25 000 € - 120 000 €**

## Proposition de regroupement des projets d'embellissement ou d'aménagement de squares

I- INST 001040 - Repeindre les grilles de la place des Vosges  
**(250 000 €)**

I- INST 001420 - Des équipements sportifs pour Paris Centre  
au Square Emile Chautemps **(120 000 €)**

**Budget : 370 000 €**



## I- INST 001714 - **Aire de jeux place Goldoni / rue Dussoubs**

**Proposition déposée par Ludovic** : Remettre en état (végétation/dératisation/nettoyage) la bande végétalisée le long du mur et créer une aire de jeux pour enfants (peinture sol et mobilier urbain) devant l'école du 12 rue Dussoubs, fermée à la circulation sur cette partie. 3 écoles maternelles se trouvent à proximité (42 rue Dussoubs, 12 rue Dussoubs au milieu et 20 rue Etienne Marcel).

**Avis des services (DVD/DEVE) : FAVORABLE PARTIEL DE FAISABILITÉ**

[DEVE - SEJ - DIV12347] Statut : Avis favorable de faisabilité

« Remettre en état la bande végétalisée », relève de l'entretien pas de l'investissement. Cette jardinière est en tout état de cause replantée chaque année en raison des dégradations fréquentes. Il est donc tout à fait envisageable d'échanger avec le(la) porteur(se) de projet sur le choix des végétaux.

La bande végétalisée est nettoyée quotidiennement par les agents de la DPE.

[DVD - STV CENTRE] Statut : Avis favorable partiel de faisabilité

Sur l'installation d'aire de jeux : ce n'est pas possible de poser du mobilier s'agissant d'une voie pompiers. Il est possible de réaliser des marquages ludiques, sur les parties en asphalte entre les linéaires de dalles.

Il faut prévoir 15 000 € pour les marquages ludiques..

# I- INST 001715 - **Aménagement de la rue de la Jussienne/ Poste du Louvre**

**Proposition déposé par l'école de la Jussienne** : Notre projet, fédérateur, est réalisé par les enfants de l'école, les parents élus et les membres du conseil de quartier. Il s'inscrit dans une politique globale de bien-être durable partant de la Poste du Louvre à la cours oasis de l'école et repose sur quatre principes :

-Lutte contre les îlots de chaleur : accroissement des espaces ombragés, fontaine, modification du sol, meilleure infiltration des eaux de pluie, réverbération moindre.

-Communication par la création d'incitateurs aux échanges : assises repensées, boîtes à livres, panneaux des associations, jeux au sol.

-Développement durable : végétalisation, nichoirs, hôtel à insecte, mobilité douce (parking à vélos) et zone sans tabac élargie.

-Sécurité : un rehausseur Poste du Louvre / Rue de la Jussienne afin d'établir une continuité entre les deux zones tout en incitant les voitures à ralentir.

## **Avis des services (DVD) : FAVORABLE PARTIEL DE FAISABILITÉ**

La pose d'assises ou d'arceaux vélos peut être envisagée mais en quantité limitée de façon à préserver une voie de circulation pour les pompiers et le cheminement des piétons.

Il faut prévoir 5000 €.

La faisabilité d'un ralentisseur rue des Orfèvres est à étudier mais ne paraît pas pertinent ici où la circulation y est déjà apaisée.

Les marquages ne sont pas réalisables car le sol est pavé. Pour la végétalisation hors sol et le nichoir, l'avis de la DEVE est à solliciter, leur installation sera soumise aux mêmes contraintes de circulation.

## I- INST 001718 - **Paris à hauteur d'enfants**

**Proposition déposée l'école St-Germain L'Auxerrois** : Les enfants ont besoin de bouger, de sauter, de courir. Petits entrelacs de rues peu passantes, les abords de l'école Maternelle Saint Germain l'Auxerrois ne demandent qu'à être aménagés pour offrir une belle respiration aux habitants du quartier et à leurs enfants :

- apaiser les tronçons de rues attenants à l'école Saint-Germain l'Auxerrois, mais aussi dans la rue des Orfèvres (ralentisseurs);
- marquer visuellement les abords de l'école sur les deux rues de Saint-Germain l'Auxerrois et des Orfèvres ;
- agrémenter de design actif pour faire bouger les petits et les grands (marelles, couloirs de courses, autres jeux);
- placer des petits agrès, par exemple d'équilibre, entre les arbres.

Ce petit coin caché du quartier de Châtelet promet de la douceur, mais peut aussi permettre de faire classe dehors, et compenser les contraintes de l'espace des locaux pédagogique.

### **Avis des services (DVD) : FAVORABLE PARTIEL DE FAISABILITÉ**

Si la proposition ne prévoit pas de travaux d'ampleur et se limite à des marquages ludiques et à la pose d'agrès, nous pouvons proposer le complément suivant :

Pour les marquages ludiques, il faut prévoir une enveloppe de 15000 €.

Pour la pose d'agrès de jeux d'enfants, il faut solliciter l'avis de la DEVE.

## Proposition de regroupement des projets d'aménagements légers devant des écoles

I- INST 001714 - Aire de jeux place Goldoni / rue Dussoubs

I- INST 001715 - Aménagement de la rue de la Jussienne/  
Poste du Louvre

I- INST 001718 - Paris à hauteur d'enfants

**Budget :**

**Projets ayant reçu un  
« avis défavorable »  
par les services techniques  
suite à l'étude de faisabilité**

# I- INST 000705 – **Pour une pratique artistique accessible à tous les jeunes**

**Proposition déposée par La Maison du geste et de l'image** : Située à Châtelet-les-Halles, au cœur de Paris, la Maison du geste et de l'image est un établissement parisien qui depuis 40 ans permet l'initiation de milliers d'enfants et d'adolescents à l'expression artistique. Elle doit adapter ses locaux pour proposer de nouveaux ateliers de pratiques et notamment de création sonore. En 2020 les parisiens ont massivement voté pour un projet de requalification de la Mgi. Une enveloppe supplémentaire est nécessaire pour réaliser l'accessibilité du théâtre central de la Maison à tous les handicaps, notamment les personnes à mobilité réduite. Cette transformation permettrait de traverser la maison de part en part en fauteuil roulant. La mise aux normes de sécurité fait partie de cette transformation, et la réalisation d'une maison plus accueillante pour l'ensemble des classes qui souhaitent la fréquenter.

## **Avis des services (DAC) : DEFAVORABLE**

Avis réservé pour les raisons suivantes :

- la première phase des travaux n'a pas été réalisée car les financements complémentaires n'ont pas été trouvés ;
- le budget global des travaux est plus important que prévu. Dans un document transmis par la Mgi en avril 2023, le coût total des travaux s'élève désormais à 2 794 758€
- La DAC incite la Mgi à revoir son projet de travaux afin d'en réduire la voilure. Il s'agirait de prioriser les dépenses nécessaires (accessibilité et mise aux normes) afin d'établir une programmation de travaux soutenable pour l'association.

## I- INST 000933 - **Création d'une aire de jeux pour petits enfants** **secteur St-Germain L'Auxerrois**

**Proposition déposée par Conseil de Quartier Seine** : Création d'une aire de jeux pour petits enfants. Celui-ci sera implanté à proximité de deux crèches , une maternelle et une école élémentaire ainsi que le musée en herbe, actuellement le seul jardin pour petits est dans les halles et il est saturé . Le site proposé se situe entre l'ancienne Mairie du Premier derrière le Beffroi, sur un espace public de la Mairie de Paris , dans une cour arborée et fermée, actuellement occupée par des voitures.

Ci-joint plan et proposition d'aménagements. Budget prévisionnel: Equipements : aire de jeux Abeille comprenant une structure, 3 jeux sur ressort, panneau signalétique, un bac à sable , des bancs , il faudra prévoir en plus un revêtement de sol souple sur une surface de 100M<sup>2</sup>environ: budget total 30.000€

### **Avis des services (DEVE/DILT) : DÉFAVORABLE.**

DILT : L'espace clôt situé entre l'ex Mairie du 1er arrondissement et l'église Saint-Germain l'Auxerrois fait partie du domaine privé de la Ville de Paris. Il fait l'objet d'un bail de location consenti à l'association diocésaine de Paris. Le diocèse utilise cette cour intérieure pour le stationnement de véhicules, mais celle-ci sert également de voie d'accès unique au presbytère. La zone est par ailleurs utilisée par la Ville pour garer des véhicules utilisés par les services présents dans l'ex Mairie d'arrondissement : Quartiers Jeunes, CIDJ, Halte Humanitaire, DILT. Enfin, une partie du terre-plein central est utilisée pour stocker les containers dédiés aux déchets de QJ, de la Halte Humanitaire et du café installé au rez-de-chaussée de l'ex Mairie. Un local poubelles grillagé, qui doit permettre de ranger davantage de containers qu'aujourd'hui, doit être prochainement créé. La cour, clôturée par des grilles et portails, n'est aujourd'hui pas ouverte au public. Au regard de la configuration des lieux et des usages actuels, la création d'une aire de jeu pour enfants dans la cour semblerait complexe à mettre en œuvre. Elle nécessiterait par ailleurs un accord de l'association diocésaine, qui a la jouissance de cet espace.

## I- INST 001183 - **Des ralentisseurs rue Bachaumont**

**Proposition déposée par Fabien:** Le Quartier Montorgueil Saint-Denis est piéton mais rue Bachaumont les véhicules ont tendance à rouler dangereusement vite.

Cette rue est très fréquentée car tous les véhicules entrant dans le quartier l'empruntent. Ils profitent de la dernière ligne droite dégagée pour accélérer et arrivent très vite rue Montorgueil.

Les trottoirs étant encombrés, les piétons qui cheminent sur la chaussée sont en danger.

Ils faut installer des ralentisseurs !

### **Avis des services (DVD) : DÉFAVORABLE**

Plusieurs interventions ont été réalisées pour réduire la vitesse, pose de divers mobiliers pour réduire la largeur de voie et faire des chicanes. S'agissant d'une aire piétonne, il faut éviter la pose de ralentisseurs non cohérents avec ce statut de voie comme tout aménagement contribuant à donner un caractère routier.

En outre, la pose de ralentisseurs est plus difficile avec le revêtements en pavés mosaïques.



## I- INST 001218 - **Des potelets rue Bachaumont**

**Proposition déposée par Fabien** : Dans la partie est de la rue Bachaumont le trottoir pair est souvent occupé par des véhicules qui empêchent le passage des piétons et défoncent le sol qui doit être régulièrement refait. Des potelets permettraient de sanctuariser les trottoirs.

**Avis des services (DVD) : DÉFAVORABLE**

Cette voie est déjà très encombrée de mobilier, posé de façon à limiter le stationnement. La pose de potelet n'est pas cohérente avec le statut d'aire piétonne et serait à réaliser dans des bordures ouvragées difficile à remplacer/entretenir. Tout ce qui confère un caractère routier à ce type de voie est à éviter.

## I- INST 000858 - **Rampe pour fauteuil roulant**

**Proposition déposée par Didier** : Remplacer le petit escalier - se trouvant à 10 mètres en aval de la Passerelle Léopold Sédar Senghor côté Tuileries (coordonnées GPS 48.862487, 2.324645) - par UNE RAMPE permettant aux personnes en fauteuil roulant de pouvoir venir du Port de la Concorde et de suivre le Quai des Tuileries et celui du Louvre sans être handicapé par 6 marches infranchissables.

### **Avis des services (DVD) : DÉFAVORABLE**

Le projet se situe en limite de gestion entre HAROPA et la Ville de Paris, et nécessitera d'en étudier la faisabilité avec HAROPA.

La pose d'une rampe à la place et dans le prolongement des marches peut compromettre la préservation du jeune arbre récemment planté, ce qui fragilise la faisabilité du projet. L'avis de la DEVE devra être sollicité.

De plus la localisation sur les berges de Seine nécessitera d'élaborer le projet avec l'ABF.

Pour ces raisons, il nous semble difficile de proposer ce projet au budget participatif. C'est pour cela que nous proposons de traiter cette mise en accessibilité dans le cadre de la prochaine vague EVQ.